

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS

EUROPÉENNES

Bruxelles, le 3 octobre 1978

SEC (78) 3863

APPROCHE MICRO-ECONOMIQUE DES PROBLEMES

relatifs aux

COÛTS DE L'HOSPITALISATION

Rapport final, établi par:

M. Clément MICHEL, Directeur Honoraire  
de la Fédération Nationale des Organismes  
de Sécurité Sociale (F.N.O.S.S.) PARIS

LE PRESENT RAPPORT, ELABORE PAR LES EXPERTS MENTIONNES  
DANS CE DOCUMENT, N'ENGAGE EN AUCUNE FACON LA RESPONSABILITE  
DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE.

La présente étude publiée par la Commission des Communautés européennes est le fruit d'un long travail d'analyse et de réflexion. Il est dû à Monsieur Clément MICHEL, Directeur Honoraire de la FNOSS. Les données qu'on trouvera dans cet ouvrage relèvent par conséquent de la seule responsabilité de leur auteur.

Ce travail doit être considéré comme un exemple de la méthodologie spécifique avec laquelle il y a lieu de procéder et comme un indicateur de la voie à adopter en vue de mieux approcher le coût réel des hospitalisations et des maladies.

Dans le domaine de la santé, il y aura toujours lieu d'avancer avec prudence - car les comparaisons sont difficiles, car les comportements des malades et des médecins varient avec la géographie, les catégories d'âges et les catégories socio-professionnelles, etc. - et de se méfier des solutions trop simples ou de celles qui ne feraient que référence à l'économie pure risquant ainsi par contrecoup de porter atteinte aux malades et tout particulièrement à ceux qui appartiennent aux classes sociales les plus défavorisées.

Les experts dont les noms suivent ont fourni à M. MICHEL les données dont il avait besoin pour son travail d'analyse. Que M. MICHEL et les experts cités ci-dessous soient remerciés pour leur excellent travail dont la lecture devrait donner matière à réflexion à tous ceux qui ont à diriger des hôpitaux ou aux "décideurs" (decision makers) qui ont à planifier dans le domaine que l'on a coutume d'appeler: la constellation hospitalière.

Experts:

- M. Cl. MICHEL  
Dr M. BOPP, Direktor Deutsches Caritasinstitut für Gesundheitsfürsorge, Cologne  
Dr M. DELVIGNE, Directeur Honoraire de la Clinique "Relève-toi" à Herstal  
Prof. Dr. L.M.J. GROOT, Medische Faculteit, Maastricht  
Mr J W HURST, Senior Economic Adviser, DHSS, Londres  
Prof. ROCHAIX, Directeur Général des Hospices Civils de Lyon

## AVANT - PROPOS

En 1972, à la demande de la Commission des Communautés Européennes, un rapport avait été établi sur "le coût de l'hospitalisation dans la sécurité sociale".

Il s'agissait, en analysant et en comparant les données statistiques globales disponibles dans les différents pays, de tenter une explication des écarts considérables constatés, d'un pays à l'autre, dans les dépenses d'hospitalisation supportées par l'assurance maladie.

Ce rapport avait permis d'établir que les législations nationales de sécurité sociale assuraient la prise en charge des hospitalisations dans des conditions très comparables et que, de ce fait, les écarts constatés dans les dépenses n'étaient pas imputables à l'assurance maladie elle-même.

Par contre, il apparut que les modalités de fixation des prix de journée facturés à la sécurité sociale étaient très différentes d'un pays à l'autre ; ces prix, dans bien des cas, ne représentaient pas le coût réel de l'hospitalisation. Il résultait, évidemment, de cet état de choses des distorsions très sensibles au niveau des charges de l'assurance maladie.

L'étude en question avait également relevé que l'offre de soins hospitaliers, mesurée par la densité en lits pour 1.000 habitants, variait de façon très importante d'un pays à l'autre et même d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays. Or on

.../...

sait qu'en matière de soins de santé le niveau de l'offre conditionne dans une large mesure celui de la demande, tout au moins dans la conjoncture actuelle. On pouvait donc légitimement penser que le recours à l'hôpital, comme instrument sanitaire, et , les dépenses qui en résultent dépendent en partie de l'opinion "subjective" que se font et la population et les médecins du "besoin" d'hospitalisation et des habitudes sociales établies.

Le rapprochement des indices relatifs à la densité en lits, de ceux concernant le taux d'entrées à l'hôpital pour 1000 habitants, la durée moyenne de séjour et le taux d'occupation des lits montrait qu'il y avait une certaine cohérence entre ces diverses données, au sein d'un même pays, encore qu'il n'y ait pas de corrélation systématique.

En fin de compte le rapport de 1972, établi à partir de données nationales globales dont la signification réelle était souvent malaisée à cerner, avait surtout permis, d'une part, de mettre en lumière l'extrême diversité des situations nationales et, d'autre part, de montrer clairement que les dépenses d'hospitalisation de l'assurance maladie ne donnaient pas une image valable de la réalité des coûts hospitaliers dans les divers pays.

Un élément restait, en tout cas, tout-à-fait inconnu : les prix de revient des établissements hospitaliers étaient-ils très différents d'un pays à l'autre ou, au contraire, étaient-ils relativement analogues ?

C'est pour apporter un premier éclaircissement sur cette question que fut décidée l'élaboration du présent rapport portant sur cinq pays.

L'objectif était de rendre possible une comparaison des prix de revient réels de services hospitaliers, quelle que soit par ailleurs la diversité des réglementations, des tarifs facturés, des sources de financement, des plans comptables utilisés...

Le groupe d'experts a estimé nécessaire de comparer entre eux, d'une part, des hôpitaux de capacité moyenne et ne disposant pas de services de haute technique et, d'autre part, des hôpitaux régionaux de grande capacité et dotés des équipements techniques les plus modernes. Il était évidemment impossible d'obtenir dans chacun de ces deux groupes une parfaite homogénéité des établissements choisis ; les critères de choix qui ont été retenus avaient pour objet d'éviter des disparités techniques et économiques assez fortes pour avoir a priori une incidence notable sur les coûts.

Il est bien entendu très difficile de dire si les établissements qui ont été retenus représentent, dans chaque pays, les caractéristiques moyennes de la catégorie d'hôpitaux à laquelle ils appartiennent. Le rapprochement des données propres aux établissements choisis aux fins de la présente étude avec les données moyennes correspondantes a été effectué pour les Pays-Bas et pour la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne les Pays-Bas la concordance est parfaite en ce qui concerne l'hôpital général, alors que les coûts de l'hôpital régional pris en référence sont inférieurs à la moyenne nationale.

S'agissant du Royaume-Uni, l'hôpital général se situe légèrement en dessous de la moyenne, l'hôpital régional étant à égalité avec les autres hôpitaux universitaires londonniens mais nettement supérieur aux hôpitaux régionaux universitaires de province ou aux hôpitaux régionaux non universitaires.

On trouvera en annexe les tableaux établis à ce sujet.

Une des difficultés les plus grandes a été d'établir un cadre unique pour l'analyse comptable des dépenses d'exploitation, afin de réunir les meilleures conditions de comparabilité. Une mise au point progressive a cependant permis de résoudre ce problème. L'année de référence est, dans tous les cas, l'année 1975. On peut, en fin de compte, estimer que les quelques imprécisions ou défauts d'homogénéité qui n'ont pu être réduits n'entachent pas de façon significative la valeur des résultats dégagés.

I ère P A R T I E

HOPITAUX DE CAPACITE MOYENNE

I - DONNEES GENERALES

Les cinq hôpitaux retenus par les experts nationaux présentent les caractéristiques générales suivantes.

A) STATUT JURIDIQUE

Pour le Royaume-Uni et la France les hôpitaux sont de caractère public. Pour la R.F. d'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, il s'agit d'établissements privés à but non lucratif.

B) INDICATIFS GENERAUX

Les données ci-dessous sont toutes relatives à l'exercice 1975 et concernent la totalité des services existant dans chaque établissement :

	BELGIQUE	FRANCE	ROYAUME UNI	P A Y S BAS	R.F.d' ALLEMAGNE
Nombre de lits.....	320	598	405	263	440
Nbre d'admissions..	7.845	9.247 (1)	11.971	5.787	9.527
Nbre de journées...	93.233	175.707 (1)	103.700	77.516	139.078
Durée moyenne de séjour....	11,85	19,--	8,6	13,4	14,6 (1)
Taux d'occupation..	79,81	80,5	70,1	80,8	86,5 (1)

(1) Chiffre non fourni par le rapport national, reconstitué à partir des autres données connues.



Les nombres de lits, bien que variant du simple au double, sont assez proches les uns des autres pour ne pas entraîner d'effets de dimension importants. Les écarts concernant les nombres d'admissions et de journées recourent d'assez près ceux des nombres de lits.

Cependant on relève deux situations particulières : pour l'hôpital britannique on constate, à la fois, une durée moyenne de séjour et un taux d'occupation nettement plus bas que dans les quatre autres établissements ; à l'opposé l'hôpital français présente un indice de durée moyenne supérieur aux autres.

### C) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

L'établissement belge comprend :

120 lits de médecine  
160 lits de chirurgie (y compris urologie et orthopédie)  
40 lits de pédiatrie.

Faute d'un service de maternité dans l'hôpital étudié, l'expert national a pris en considération un service de maternité voisin comportant 43 lits d'accouchement et de prématurés.

L'établissement français se compose de :

119 lits de médecine  
97 lits de chirurgie  
30 lits de maternité  
47 lits de phthisiologie  
24 lits de pédiatrie  
11 lits d'oto-rhino-laryngologie  
13 lits d'ophtalmologie  
5 lits de réanimation  
118 lits de gériatrie - soins pour personnes âgées  
134 lits pour invalides et semi-invalides

Pour l'hôpital allemand on trouve :

- 110 lits de médecine
- 110 lits de chirurgie
- 47 lits de maternité
- 56 lits de gynécologie
- 74 lits d'orthopédie
- 19 lits d'oto-rhino-laryngologie
- 7 lits de soins aux nouveaux-nés
- 8 lits de soins intensifs
- 9 lits divers

L'établissement britannique comprend :

- 61 lits de médecine
- 84 lits de chirurgie
- 62 lits de maternité
- 32 lits de gynécologie
- 39 lits de pédiatrie
- 14 lits d'ophtalmologie
- 48 lits d'orthopédie
- 4 lits de dermatologie
- 61 lits de gériatrie

Quant à l'établissement néerlandais, la répartition des lits est la suivante, étant entendu qu'il s'agit d'une moyenne, l'affectation stricte et permanente de lits aux diverses spécialités n'étant pas de règle aux Pays-Bas :

- 51 lits de médecine
- 51 lits de chirurgie
- 30 lits de gynécologie et d'obstétrique
- 44 lits de pédiatrie
- 12 lits de maternité
- 5 lits d'ophtalmologie
- 26 lits de psychiatrie - neurologie
- 6 lits de dermatologie
- 18 lits d'oto-rhino-laryngologie
- 20 lits divers

L'éventail des compétences techniques des divers établissements est relativement homogène, exception faite de l'existence de services assez importants de gériatrie dans les hôpitaux français et britannique et de celle de services de psychiatrie et de neurologie dans l'hôpital néerlandais. En principe, la présence de tels services devrait entraîner un allongement de la durée moyenne de séjour ; or si la durée moyenne est en effet nettement plus élevée

en France, elle est la plus faible au Royaume-Uni. Sans doute faut-il en déduire que, dans le premier cas, l'hôpital accueille des personnes âgées pour de longs séjours (chroniques) alors que, dans le second cas, il s'agit seulement de traiter des cas aigus. D'ailleurs la durée moyenne de séjour dans l'établissement français pour les seuls services actifs est de 12,9 jours.

Quant à l'établissement néerlandais, il présente une durée de séjour qui se situe dans la moyenne générale, les services de psychiatrie et neurologie ne totalisant que 8 % des admissions.

#### D) CONSULTATIONS EXTERNES ET AMBULATOIRES

L'hôpital néerlandais a dispensé, en 1975, 64.618 consultations en policlinique.

Pour l'hôpital britannique ce nombre a été de 63.000 auquel il faut ajouter 35.000 interventions pour des accidents et des cas d'urgence.

Pour sa part l'établissement belge a effectué 171.024 interventions en faveur de malades externes.

S'agissant de la R.F. d'Allemagne, il existe des consultations ambulatoires en médecine, chirurgie, accouchement, gynécologie, orthopédie, et oto-rhino-laryngologie. Toutefois le nombre de consultations dispensées n'a pas été indiqué.

L'hôpital français a fait connaître le nombre de consultations externes relatives à la chirurgie, soit 4.819, à la médecine 71, et à la maternité 43. On n'a pas donné de précisions quant à l'activité externe des autres services.

E ) MONTANT GLOBAL DES RECETTES ET DES DEPENSES

D'après les indications fournies par les rapports nationaux, les dépenses totales des cinq hopitaux ont été les suivantes, en 1975, sections investissement et exploitation confondues, les dépenses relatives aux consultations externes ayant été exclues :

Belgique .....	262.567.000	F.B.
France .....	38.046.650	F.F.
Royaume-Uni .....	2.508.000	£
Pays-Bas .....	14.122.294	Fl.
R.F. d'Allemagne ....	22.168.580	D.M.

Au taux de change officiel de 1975, on obtient en francs français :

Belgique .....	29.730.000	F.F.
France .....	38.046.650	"
Royaume-Uni .....	22.737.000	"
Pays-Bas	23.458.960	"
R.F.d'Allemagne ....	37.895.008	"

Si l'on tient compte du taux de parité du pouvoir d'achat établi par la C.E.E. pour l'année 1975, on obtient :

Belgique .....	31.892.000	F.F.
France .....	38.046.650	"
Royaume-Uni .....	29.786.000	"
Pays-Bas .....	25.770.600	"
R.F. d'Allemagne ..	38.420.415	"

Rapportées au nombre de lits de chacun des établissements, ces dépenses donnent un coût annuel par lit de :

99.662	F.F.	pour la Belgique
78.122	"	pour la France (1)
73.545	"	pour le Royaume-Uni
97.987	"	pour les Pays-Bas
87.319		pour la R.F. d'Allemagne

(1) Le calcul pour l'hôpital français a été établi en ne comptant que pour le 1/6ème le nombre de lits de soins aux personnes âgées, ce service étant entré en fonctionnement à la fin de l'année 1975.

Un tel calcul ne peut évidemment avoir une signification comptable précise. Il donne cependant une indication intéressante dans la mesure où le coût global par lit varie de 73.545 à 99.662 frs, soit de 1 pour la Grande-Bretagne à 1,06 pour la France, 1,33 pour les Pays-Bas, 1,36 pour la Belgique et 1,19 pour l'Allemagne.

Certes il convient de tenir compte de quelques particularités marquantes. Ainsi la proportion des dépenses d'investissements (amortissements et emprunts) est beaucoup plus faible en Belgique et en RFA qu'en France et aux Pays-Bas. Quant à la Grande-Bretagne aucune dépense de cette nature n'apparaît dans les comptes, eu égard au système en vigueur dans ce pays dans le cadre du Service National de Santé. D'autre part, alors que la comptabilité de l'hôpital français fait ressortir des ressources d'investissement sensiblement égales aux dépenses, il n'en est pas de même pour les quatre autres établissements qui ne retiennent explicitement aucune recette spécialement affectée à l'investissement.

Ces différences résultent de la diversité des méthodes utilisées pour le financement des investissements hospitaliers. En outre il peut se faire qu'au cours de l'année prise en référence certains hôpitaux aient procédé à des investissements importants, alors que d'autres n'investissaient pas ou peu.

En fait, la prise en considération des frais financiers, des dépenses d'investissement et des impôts et taxes risque de fausser les comparaisons, dans la mesure où l'objet de la présente étude consiste à analyser les dépenses de gestion.

Nous les excluons donc des comparaisons ci-après, le coût des diverses rubriques étant rapporté, dans le tableau I, au total des dépenses d'hébergement, de soins, de personnel et des dépenses "diverses".

Il convient de signaler que les chiffres relatifs aux établissements belge et britannique ne comprennent pas les dépenses afférentes aux consultations externes. Elles sont au contraire incluses pour les trois autres hôpitaux qui n'avaient pas la possibilité de les isoler, poste par poste, même si cette distinction pouvait être opérée au niveau des dépenses globales.

Cependant la proportion des charges relatives aux consultations externes par rapport aux dépenses d'hospitalisation proprement dites n'est pas assez importante pour compromettre l'intérêt et la validité des comparaisons.

#### F) ANALYSE DES DEPENSES D'EXPLOITATION

TABLEAU I (6)

PRIME	FRANCS (7)		CORRÈGE-FRANCS (7)		FRANCS
	Total	%	Total	%	
<b>A - FRAIS D'ENTRETIEN :</b>					
• nourriture.....	7,60	10,00	101	4,03	4,44
• autres dépenses (blanchissage, chauffage, entretien.....)	6,41	10,16	23	0,91	3,65
	14,10	20,16	33	13,40	8,09
<b>B - FRAIS DE SOINS :</b>					
• pharmacie.....	3,32	7,08	62	2,47	1,35
• médicaments et fournitures diverses.....	0,75	-	124	4,94	873
• analyses de laboratoire.....	6,83	2,18	22	0,88	217
• radiologie.....	5,43	1,83	8	0,32	355
• traitements particuliers (endoscopies, électrothérapie, cobalthérapie, etc.....)	663	2,37			10
• autres.....	42	1,71			0,04
	16,33	15,26	216	8,61	2,90
	6,41	10,76	214	10,9	3,03
<b>C - REMUNERATION DES MEDICINS :</b>					
	45,118	17,82	58	2,31	3,045
	74,798	29,55	805	32,09	4,532
	-	-	456	18,58	2,73
	21,585	8,53	182	7,21	1,027
	7,902	3,12	114	4,53	115
	402	1,42	-	-	80
	149,403	59,02	1,625	64,73	11,600
	4,14	5,08	58	2,31	216
	1,434	5,08	58	2,31	216
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>					
• rémunération des auxiliaires médicaux à l'except. infirmiers.	530	1,88	58	2,31	216
• soignants.....	6,783	24,03	805	32,09	4,532
• personnel de service.....	3,997	14,16	456	18,58	2,73
• administratif (y compris personnel de direction).....	2,036	7,21	182	7,21	1,027
• entretien et cadres techniques.....	3,12	1,42	114	4,53	115
• personnel social.....	402	1,42	-	-	80
	13,748	49,72	1,625	64,73	11,600
	1,434	5,08	58	2,31	216
<b>E - DIVERS :</b>					
	28,220	100 %	2,506	100 %	22,000
<b>FRAIS FINANCIERS :</b>					
• amortissements.....	746				1,300
• intérêts et remboursement des emprunts.....	448				2,493
	1,193				3,723
<b>IMPOTS ET TAXES :</b>					
<b>DEPENSES INVEST. SUPPORTÉES PAR L'HOPITAL.....</b>	(2) 275				(1) 497
	(3) 7,949				
<b>SOUS-TOTAL.....</b>	10,238	26,6	-	-	4,220
	26,6	100 %			24,98
<b>T O T A L.....</b>	38,458	100 %			16,891
					(5)
					15,995

(1) Entretien et acquisition de biens durables  
 (2) Provisions pour travaux  
 (3) Dépenses figurant au budget "investissements"  
 (4) Les honoraires médicaux n'entrant pas dans la comptabilité de l'hôpital, il n'a pas été possible d'en donner le montant.  
 (5) Le total des rubriques figurant dans cette colonne donne un total de 16.891.000 florins. Il convient de déduire de ce chiffre 896.473 florins correspondant à des "coûts incorporés", c'est-à-dire non imputables aux dépenses de l'établissement. La dépense réelle s'élève donc à 15.995.000 florins. Cependant les "coûts incorporés" n'étant pas ventilés entre les diverses rubriques on a calculé les pourcentages à partir du chiffre de 16.891.000 florins.  
 (6) Les dépenses sont notées en millier d'unités monétaires nationales.  
 (7) Les dépenses relatives à la formation des infirmiers sont comprises dans les chiffres fournis.

Traduites en frs français en fonction de l'indice du taux de parité de pouvoir d'achat, les dépenses de fonctionnement proprement dites, c'est-à-dire celles correspondant aux subdivisions A, B, C, D et E du tableau I sont les suivantes :

Belgique.....	30.746.000 frs français
France.....	28.220.000 frs français
Grande-Bretagne...	29.786.000 frs français
Pays-Bas.....	23.122.000 frs français
R.F.A.....	38.128.000 frs français

De ces dépenses totales d'exploitation on peut tirer le coût annuel par lit, soit :

Belgique.....	96.081 frs français
France (1).....	56.440 frs français
Grande-Bretagne...	73.545 frs français
Pays-Bas.....	87.916 frs français
R.F.A.....	86.654 frs français

L'écart extrême est de 1,70 entre la France et la Belgique. Toutefois le montant afférent à l'hôpital français est particulièrement bas par rapport aux quatre autres établissements ; l'existence de 134 lits d'invalides et chroniques dans cet hôpital explique, sans doute, partiellement au moins, la modicité relative du coût annuel par lit. Les quatre autres établissements donnent des coûts beaucoup plus homogènes, puisque si la Grande-Bretagne est au coefficient 1, la Belgique n'est qu'au coefficient 1,3.

L'examen du tableau I fait d'autre part apparaître des différences sensibles dans la répartition des dépenses entre les diverses rubriques.

(1) Les 118 lits de soins aux personnes âgées n'ont été compris que pour le 1/6ème, soit 20 lits, ce service étant entré en fonctionnement à la fin de l'année 1975.



- Frais d'hébergement

L'importance de ce poste est sensiblement comparable pour les hôpitaux de Belgique, de Grande-Bretagne et de R.F.A. Par contre les Pays-Bas présentent un pourcentage inférieur de moitié à la moyenne des quatre autres pays. La France, au contraire, a un pourcentage élevé.

- Frais de soins

On trouve ici un éventail très large allant de 8,61 % en Grande-Bretagne à 15,26 % en France et 16,33 % en Belgique. Les dépenses de soins sont nettement moins élevées en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas que dans les trois autres pays.

- Rémunération des médecins

Ce poste fait également ressortir de très grands écarts puisqu'on passe de 6,41 % en Belgique à 17,42 % en R.F.A.

- Autres frais de personnel

Les différences sont sur ce point beaucoup moins fortes quoique encore très sensibles. Le minimum se trouve pour la France avec 48,72 % et le maximum pour les Pays-Bas avec 77,95 %. Les trois autres pays présentent entre eux de faibles écarts.

La comparaison en pourcentages, pour intéressante qu'elle soit, n'est pas toujours parfaitement explicite, d'autant plus, en l'espèce, que dans le cas des Pays-Bas les dépenses d'honoraires médicaux n'ont pu être intégrées.

Il a donc paru utile de comparer les dépenses relatives à chacune des quatre rubriques A, B, C et D en les évaluant en francs français à partir du taux de parité du pouvoir d'achat (en milliers de francs) :

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS BAS	RFA
A. Hébergement	4.336	5.696	3.990	1.870	6.138
B. Soins	5.019	4.306	2.565	2.381	4.868
C. Rémunération des médecins	1.971	3.036	3.254	-	6.642
D. Frais de personnel	18.146	13.748	19.299	18.025	20.103

Rapportées au coût annuel par lit ces dépenses donnent les chiffres suivants en francs :

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS BAS	RFA
A. Hébergement	13.555	11.392	9.851	7.110	13.950
B. Soins	15.684	8.612	6.333	9.053	11.063
C. Rémunération des médecins	6.159	6.072	8.034	-	15.095
D. Frais de personnel	56.706	27.496	47.651	68.536	45.688

Les écarts ainsi mesurés ne laissent pas de surprendre par leur ampleur.

Ainsi, la relative homogénéité qui avait été constatée plus haut à propos des dépenses totales de fonctionnement par lit-année cache des disparités considérables au niveau des diverses rubriques.

L'écart maximal pour les dépenses d'hébergement est de 1,96 entre les Pays-Bas et la RFA; il est, pour les dépenses de soins, de 2,48 entre la Grande-Bretagne et la Belgique et, pour les frais de personnel, de 2,49 entre la France et les Pays-Bas. Quant à la rémunération des médecins, l'écart est de 2,48 entre la France et la RFA.

Les niveaux intermédiaires entre ces extrêmes sont eux-mêmes fort dispersés.

L'hôpital français paraît avoir partout des dépenses peu élevées, sauf en ce qui concerne l'hébergement. Mais on sait que l'existence d'un service de chroniques peut entraîner une baisse sensible des coûts moyens, sauf, justement, en matière d'hébergement.

L'établissement allemand est parmi les plus chers sauf en ce qui concerne les frais de personnel où il se situe plutôt vers le bas.

Au contraire l'hôpital hollandais présente des dépenses très élevées dans le domaine du personnel, alors qu'il est peu dépensier pour l'hébergement et dans la moyenne pour les soins.

En Belgique les dépenses sont partout parmi les plus élevées, sauf en ce qui concerne la rémunération des médecins.

Enfin, la Grande-Bretagne se situe partout en position moyenne, à l'exception des dépenses de soins qui sont les plus faibles.

Il va de soi que de telles comparaisons ne peuvent avoir une rigueur mathématique. L'indice de parité du pouvoir d'achat n'est qu'approximatif et représente une moyenne. De même

certaines coûts, par exemple ceux de la nourriture et de l'énergie, peuvent varier d'un pays à l'autre. Ou bien encore le montant des salaires versés au personnel des hôpitaux s'inscrit naturellement dans le niveau général des salaires nationaux.

Il n'en reste pas moins que des écarts aussi caractérisés que ceux relevés ci-dessus dénotent certainement des différences propres à la gestion hospitalière elle-même.

### g) EFFECTIFS DE PERSONNEL

	TOUTES CATEGOR. SAUF MEDECINS		INFIRM.		AIDES SOIGNAN.		AUXIL. MEDICAUX		PERSONNEL SOIGNANT ENCADREM.		MEDECINS	
	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit
Belgique.....			48	0,148	100	0,314	1	0,004	10	0,031	46	0,144
France.....	495	0,827	73	0,122	105	0,175	7	0,031	10	0,016	25	0,041
Grande-Bretagne (2).....	697	1,72	143	0,353 (3)	78	0,192	13	0,03	12	0,03	36	0,09
Pays-Bas.....	330	1,254	76	0,29 (5)	9	0,03	4	0,021	-	-	-	-
R.F.A.....	422 (6)	0,96	102	0,23	31	0,070	22	0,05	25	0,057	50	0,114

#### Durée réglementaire de travail du personnel soignant :

- . Belgique..... 40 heures/semaine
- . France..... 40 -
- . Grande-Bretagne... 40 -
- . Pays-Bas..... 40 -
- . R.F.A..... 40 -

- (1) Dont 8 médecins à plein-temps, 8 à mi-temps et 9 vacataires.  
 (2) Les nombres sont calculés en équivalence de plein-temps.  
 (3) Auxquelles s'ajoutent 125 élèves infirmières (soit 0,31 par lit) qui participent aux soins donnés aux malades.  
 (4) Y compris les étudiants en médecine lorsqu'ils participent aux soins.  
 (5) Auxquelles s'ajoutent 78 élèves infirmières (soit 0,30 par lit).  
 (6) Y compris les élèves infirmières (nombre total divisé par trois).

Ce tableau présente comme les précédents des écarts très importants.

Pour les infirmières les ratios vont de 0,122 pour la France à 0,290 pour les Pays-Bas et à 0,350 pour le Royaume-Uni.

De même, en ce qui concerne les aides-soignants, les indices-lit sont très divers. Si l'on additionne les infirmières et les aides-soignants on obtient des indices-lit moins divergents, mais encore très différenciés :

Belgique.....	0,462
France.....	0,297
Grande-Bretagne.	0,540
Pays-Bas.....	0,320
Allemagne.....	0,300

Pour les auxiliaires médicaux les différences sont très marquées mais ne portent, en tout état de cause, que sur des effectifs très limités.

Quant aux médecins, les indications recueillies ne peuvent avoir qu'une valeur indicative, eu égard à la diversité des statuts du personnel médical.

#### H) REMUNERATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Il s'agit de la rémunération mensuelle moyenne des infirmières et aides-soignants, charges sociales comprises.

Pour l'hôpital de R.F.A., ce coût moyen est de 2,446 DM.

En Grande-Bretagne il s'élève à 194 livres pour les aides-soignants et à 253 livres pour les infirmières.

Pour les Pays-Bas le salaire mensuel moyen des infirmières et aides-soignants s'élève à 2.500 florins.

En Belgique, on trouve 48.350 F.B. pour les aides-soignants et 61.750 F.B. pour les infirmières.

L'établissement français donne 3.205 F.F. pour les aides-soignants et 3.280 F.F. pour les infirmières diplômées.

En francs français, on obtient suivant le taux de parité de pouvoir d'achat :

4.239 frs pour la R.F.A.  
 2.309 frs et 3.004 frs en Grande-Bretagne  
 5.872 frs et 7.500 frs en Belgique  
 3.205 frs et 3.280 frs en France  
 4.562 frs aux Pays-Bas

D'après les statistiques publiées par la CEE (annexe à l'exposé sur l'évolution de la situation sociale - 1976), le coût de la main d'oeuvre des ouvriers et employés de l'industrie était aux indices suivants en 1975 :

Pays-Bas.....	100
Belgique.....	96
R.F.A.....	91
France.....	72
Grande-Bretagne...	47

Si l'on calcule ces mêmes rapports d'après le coût moyen du personnel soignant on obtient :

Belgique;;.....	100
Pays-Bas.....	68
R.F.A.....	63
France.....	48
Grande-Bretagne...	40

Le classement résultant de ces indices n'est pas absolument en contradiction avec celui relevé ci-dessus. Cependant les écarts constatés sont nettement plus grands. Sans doute est-ce dû au fait que la place faite au personnel soignant dans la hiérarchie générale des salaires varie d'un pays à l'autre.

17  
ignants

Pour essayer d'apprécier plus exactement la situation respective de chaque établissement hospitalier en matière de personnel soignant, il faut tenir compte à la fois de la densité par lit et du coût moyen du personnel.

La Belgique a, à la fois, une densité forte et les salaires les plus élevés.

La Grande-Bretagne a la densité la plus forte et les coûts moyens les plus bas.

Les Pays-Bas ont une densité faible et un coût élevé.

L'hôpital français a une densité moyenne et un coût très faible.

En R.F.A. on trouve une faible densité et un coût moyen élevé.

Une telle diversité montre qu'il n'y a, en tout état de cause, aucun rapport entre le coût de ce personnel et le niveau des effectifs.

II - ANALYSE PAR SERVICE

A) SERVICE DE MEDECINE

	BELGIQUE (1)	FRANCE (2)	GRANDE BRETAGNE (1)	PAYS BAS (1)	RFA (1)
Nombre de lits	120	96	61	51	110
Nombre de journées	44.259	4.999	19.572	12.368	35.992
Durée moyenne de séjour	15,95	16,72	8,5	14,8	19,71
Taux d'occupation	101,05	85,36	88,1	66,44	89,64
Entrants	2.774	299	2.313	831	1.826

(1) Chiffres calculés sur l'exercice 1975

(2) Chiffres calculés sur les mois de novembre et décembre 1976

Les indices ci-dessus ne présentent pas d'écarts très importants, à l'exception de la durée de séjour relevés dans l'hôpital britannique qui paraît très brève par rapport à celles notées par ailleurs et du taux d'occupation relativement bas dans l'établissement néerlandais.



**T A B L E A U I I**

**D E P E N S E S (1)**

	BELGIQUE (4)		FRANCE (2)		G. BRITANNIQUE (3)		PAYS-BAS		RFA (4)	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
<b>A - NUTRIMENT :</b>										
• nourriture.....	9.243		100		3.105				267	
• autres dépenses.....	6.263		141		5.882				618	
	15.506	14,08	242	21,69	9.087	15,5			885	19,05
<b>B - FRAIS DE SOINS :</b>										
• pharmacie.....	3.883		97		1.395				342	
• paracets et divers.....	827		22		2.004				106	
• analyses.....	8.203		56		545				59	
• radiologie.....	6.522		41		407				74	
• traitements particuliers.....			33						3	
	19.435	17,58	249	22,41	4.351	7,42			594	12,57
<b>C - REGENERATION DES MEMBRES :</b>										
	8.134	7,39	58	5,22	3.610	6,16			958	20,62
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>										
• auxiliaires médicaux.....	21.355		8						257	
• soignants.....	29.037		338		20.255				1.060	
• personnel de service.....			141		12.536				556	
• administratif.....	8.599		19		4.713				241	
• entretien et techniciens.....	3.009				2.363				29	
• social.....									20	
	62.000	56,33	526	47,34	39.867	68,03			2.163	46,57
<b>E - DIVERS :</b>										
	4.986	4,53	37	3,33	1.690	2,88			54	1,16
<b>S O U S - T O T A L :</b>	110.061	100 %	1.111	100 %	58.602	100 %			4.644	100 %
<b>FRAIS FINANCIERS :</b>										
• amortissements.....	1.207		9						538	
• emprunts.....	2.278		5							
	3.485		14						538	
<b>IMPOTS ET TAXES :</b>										
<b>INVESTISSEMENTS :</b>										
	280		25						18	
<b>S O U S - T O T A L :</b>	3.765	3,30	39	3,39					556	10,69
<b>T O T A L :</b>	113.857	100 %	1.150	100 %	58.602	100 %			5.200	100 %

(1) Les dépenses sont indiquées en milliers d'unités monétaires nationales et en unités pour la Grande-Bretagne.  
 (2) Chiffres établis sur novembre et décembre 1976.  
 (3) Chiffres établis sur deux mois typiques de 1975.  
 (4) Chiffres établis sur l'année 1975.

Le tableau ci-dessus permet de constater que les divergences qui avaient été relevées entre les comptes relatifs aux établissements considérés globalement se retrouvent au niveau des services de médecine.

On note en particulier le faible pourcentage des dépenses de soins en Grande-Bretagne et en RFA et celui élevé des frais de personnel en Grande-Bretagne.

Si l'on retient la notion du coût par journée, on trouve les chiffres suivants :

Belgique.....	2.572 frs belges
France.....	230 frs français
Grande-Bretagne.....	17,78 livres
RFA.....	144,48 marks

Après conversion en francs français suivant le taux de parité du pouvoir d'achat, on obtient :

Belgique.....	312,40
France.....	230,--
Grande-Bretagne...	211,16
RFA.....	250,40

L'écart extrême est de 1 à 1,48 entre la Grande-Bretagne et la Belgique.

On peut également comparer les coûts moyens par malade :

	Monnaie nationale	Francs français
Belgique.....	41.044	4.985
France.....	3.846	3.846
Grande-Bretagne...	176,51	2.096
RFA.....	2.848	4.935

L'écart extrême est de 1 à 2,38 entre la Grande-Bretagne et la Belgique.

Le coût par malade accroît donc nettement les écarts constatés à propos des coûts par journée. En effet, la Grande-Bretagne a, à la fois, le prix de journée le plus bas et la durée moyenne la plus courte. Au contraire la RFA cumule les effets d'un prix unitaire élevé et de la durée moyenne la plus longue.

On relève ici l'importance considérable de la durée moyenne de séjour sur les coûts hospitaliers.

Si l'on prend comme unité de comparaison le coût par lit-année on obtient :

	Monnaie nationale	France français
Belgique.....	948.808	115.244
France.....	71.874	71.874
Grande-Bretagne...	5.766	68.480
RFA.....	47.272	81.927

L'écart extrême est de 1,68 entre la Grande-Bretagne et la Belgique.

En ne retenant que les dépenses de fonctionnement proprement dites, c'est-à-dire les rubriques A, B, C, D et E du tableau II, on trouve des moyennes tout-à-fait comparables à celles ci-dessus indiquées, sauf pour la RFA, étant donné les charges financières importantes figurant à son compte d'exploitation.

	Coût par journée	Coût par malade
Belgique.....	301,96	4.819
France.....	222,24	3.715
Grande-Bretagne...	211,16	2.096
RFA.....	223,62	4.407

L'écart extrême est de 1,43 pour le coût par journée et de 2,30 pour le coût par malade entre la Grande-Bretagne et la Belgique.

#### B) SERVICES DE CHIRURGIE

	Belgique (1)	France (2)	Grande Bretagne (1)	Pays Bas (1)	RFA (1)
Nombre de lits	160	97	84	51	110
Nombre de journées	38.460	3.551	17.916	20.489	35.119
Durée moyenne de séjour	10,29	10,03	7,2	15,6	13,78
Taux d'occupation	65,85	60,01	59,2	110,07	87,47
Entrants	3.737	354	2.472	1.309	2.549

(1) Chiffres établis sur l'exercice 1975.

(2) Chiffres établis sur les mois de novembre et décembre 1976.

Les durées moyennes de séjour sont très variables. Elles présentent des écarts plus importants que celles afférentes aux services de médecine, ce qui est, a priori, inattendu. Comme on l'a déjà constaté pour les services de médecine, l'hôpital britannique a une durée de séjour beaucoup plus réduite que les autres établissements ; son taux d'occupation est également très faible. D'une façon générale d'ailleurs, les taux d'occupation sont beaucoup plus bas pour la chirurgie que pour la médecine, à l'exception de la RFA et des Pays-Bas.

T A B L E A U N O I V

(1)

D E P E N S E S

	FRANCE (2)		Gde BRETAGNE (4)		PAYS-BAS		Total	RFA (2)
	Total	%	Total	%	Total	%		
<b>A - FRAIS D'ENTRETIEN :</b>								
• nourriture.....	8.032	71			2.955		267	
• autres dépenses.....	8.064	155			8.093		675	
	16.095	14,20	226	24,67	11.078	13,20	8-5	17,5
<b>B - FRAIS DE SOINS :</b>								
• pharmacie.....	3.804	56			2.541		401	
• placements et divers.....	624	13			5.427		309	
• analyses.....	7.128	26			751		63	
• radiologie.....	5.668	32			359		51	
• traitements particuliers.....		36					2	
	17.504	19,45	163	17,79	9.078	10,85	8-6	16,17
<b>C - REMUNERATION DES MEDICINS :</b>	6.338	5,60	71	7,75	11.595	13,86	958	18,75
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>								
• auxiliaires médicaux.....	18.670	8					190	
• soignants.....	35.544	392			24.212		1.207	
• personnel de service.....		86			14.697		669	
• administratif.....	10.223	13			6.358		271	
• entretien et techniciens.....	3.969				4.702		29	
• social.....							20	
	68.406	60,39	439	47,93	49.969	59,73	2.385	46,7
<b>E - DIVERSES :</b>	4.934	4,36	17	1,85	1.972	2,35	54	1,02
	113.277	100 %	916	100 %	83.652	100 %	5.109	100 %
<b>S O U S - T O T A L</b>								
	1.533	30					539	
• amortissements.....	2.656	7					532	
• intérêts et emprunts.....	4.189	37					18	
<b>I M P O T S E T T A X E S :</b>	341	22						
	4.530	3,84	59	6,05			557	9,83
<b>S O U S - T O T A L</b>								
	117.807	100 %	975	100 %	83.652	100 %	5.665	100 %

(1) Les dépenses sont indiquées en milliers d'unités monétaires nationales et en unités pour la Grande-Bretagne.

(2) Chiffres établis sur l'année 1975.

(3) Chiffres établis sur novembre et décembre 1976.

(4) Chiffres établis sur deux mois typiques de 1975.

La répartition des dépenses totales entre les diverses rubriques est plus resserrée que pour les services de médecine. Ainsi la part des soins qui représentait de 7,42 % à 22,41 % des dépenses en médecine, varie seulement de 10,85 % à 17,79 % en chirurgie. Les charges de personnel qui évoluaient de 46,57 % à 68,03 % en médecine, vont de 46,07 % à 60,39 % en chirurgie.

Cependant si l'on considère cette répartition, non plus d'un pays à l'autre, mais pour chaque pays pris isolément on trouve, en chirurgie et en médecine, des pourcentages très comparables.:

Les coûts par journée sont les suivants :

Belgique.....	3.063 frs belges
France.....	274 frs français
Grande-Bretagne.....	28,96 livres
RFA.....	161,31 marks

Soit en francs français, à partir du taux de parité de change :

Belgique.....	372 frs
France.....	274 frs
Grande-Bretagne....	344 frs
RFA.....	279 frs

Ecart extrême entre la France et la Belgique de 1,52.

Quant aux coûts moyens par malade, ils sont de :

	Monnaie nationale	Francs français
Belgique.....	31.524	3.829
France.....	2.755	2.755
Grande-Bretagne...	219	2.601
RFA.....	2.222	3.851

Ecart extrême de 1,48 entre la Grande-Bretagne et la RFA.

Le coût annuel par lit varie de la façon suivante :

	Monnaie nationale	Francs français
Belgique.....	736.293	89.432
France.....	60.306	60.306
Grande-Bretagne...	5.975	70.961
RFA.....	51.500	89.255

L'écart extrême est de 1,48 entre la France et la Belgique.

Si l'on calcule le coût par malade et le coût par journée à partir des seules rubriques A, B, C, D et E du tableau III, on obtient les chiffres suivants en francs français :

	Coût par journée	Coût par malade
Belgique.....	357	3.681
France.....	258	2.587
Grande-Bretagne...	344	2.601
RFA.....	252	3.474

L'écart extrême est de 1,42 entre la France et la Belgique pour le coût par malade et de 1,41 entre la RFA et la Belgique pour le coût par journée.

Il est à noter que si le coût de la journée est plus élevé en chirurgie qu'en médecine dans tous les cas, et particulièrement en Grande-Bretagne, par contre, le coût par malade est partout et sensiblement plus faible en chirurgie qu'en médecine, sauf pour l'hôpital britannique.

C) SERVICES DE MATERNITE

	BELGIQUE (1)	FRANCE (2)	GRANDE BRETAGNE (1)	PAYS BAS (1)	RFA (1)
Nombre de lits	43	30	62	-	47
Nombre de journées	9.250	1.014	14.258	2.994	16.383
Durée moyenne de séjour	11	9,39	6,6	7,4	11,28
Taux d'occupation	58,94	55,41	63,--	-	95,50
Entrants	841	108	2.148	400	1.453

(1) Chiffres établis sur l'exercice 1975.

(2) Chiffres établis sur les mois de novembre et décembre 1975.

(maternité et obstétrique, cette dernière discipline représentant environ 10 % du nombre total des journées).

On voit que les durées moyennes de séjour sont aussi variables en maternité qu'en médecine ou en chirurgie, la Grande-Bretagne ayant toujours la durée la plus courte.

Exception faite de la RFA qui présente un taux d'occupation particulièrement élevé, les services de maternité fonctionnent à un peu plus de la moitié de leur capacité.



T A B L E A U I V  
D E P E N S E S (1)

	FRANCE (2)		C.E. BRITANNI (4)		PAYS-BAS		Total
	Total	%	Total	%	Total	%	
<b>A - EXPENDIABLE :</b>							
• nourriture.....	2.056	20	2.322				110
• autres dépenses.....	3.109	44	5.972				256
	5.465	14,76	8.294	13,86			366
<b>B - FRAIS DE SOINS :</b>							
• pharmacie.....	1.645	11	1.028				178
• pansements et divers.....	2.382	2	3.511				96
• analyses.....	-	1	551				10
• radiologie.....	-	-	131				20
• traitements particuliers.....	-	4	4				7
	4.027	10,83	5.107	8,54			311
<b>C - PENSIONNEMENT DES MEDICINS :</b>							
	4.835	13,06	2.114	3,53			396
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>							
• auxiliaires médicaux.....	16.633	56	9.105				49
• soignants.....	48	48	16.590				411
• personnel de service.....	962	49	10.153				329
• administratif.....	1.680		4.522				127
• entretien et techniciens.....			2.513				12
• social.....							8
	19.255	52,01	57,52	42,913	71,74		936
<b>E - DIVERS :</b>							
	3.439	9,29	4,13	1,34	2,33		22
<b>FRAIS FINANCIERS :</b>							
• amortissements.....	37.021	100 %	100 %	100 %			2.031
• intérêts et emprunts.....	1.035	6					223
	1.965	6					223
<b>IMPOTS ET TAXES :</b>							
<b>INVESTISSEMENTS :</b>							
	1.965	5,04	4,66				7
<b>SOUS-TOTAL.....</b>							
	38.986	100 %	59.822	100 %			2.256
<b>T O T A L.....</b>							
							230
							10,19
							2.256
							100 %

(1) Les dépenses sont indiquées en milliers d'unités monétaires nationales et en unités pour la Grande-Bretagne.  
 (2) Chiffres établis sur l'année 1975.  
 (3) Chiffres établis sur novembre et décembre 1976.  
 (4) Chiffres établis sur deux mois typiques de 1975.

Les dépenses relatives au personnel, sans les médecins, vont de 41,49 % des dépenses totales à 71,74 %. De même, la rémunération des médecins varie de 3,53 % à 17,55 %.

Les dépenses de soins sont proportionnellement moins importantes en maternité qu'en chirurgie et en médecine.

Les coûts par journée se montent à :

Belgique.....	4.215 frs belges
France.....	275 frs français
Grande-Bretagne...	25,39 livres
RFA.....	137,69 marks

Soit, en francs français :

Belgique.....	511,96
France.....	275,--
Grande-Bretagne...	302,--
RFA.....	238,63

L'écart extrême est de 1,86.

Ces coûts journaliers sont plus élevés que ceux relevés en médecine, sauf en ce qui concerne la RFA. Par contre, par rapport aux services de chirurgie ils sont plus élevés en Belgique, égaux pour la France et plus faibles en Grande-Bretagne et RFA.

Les coûts moyens par personne ressortent à :

	Monnaie nationale	Francs français
Belgique.....	46.365	5.631
France.....	2.585	2.585
Grande-Bretagne...	185,21	2.200
RFA.....	1.552,55	2.690

Une fois encore les écarts dans le coût moyen par personne hospitalisée sont très larges. On note, en particulier, le montant relativement très élevé de ce coût en Belgique qui représente 2,56 fois le coût de l'établissement britannique.

Calculées sur les seules dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire celles correspondant aux rubriques A, B, C, D et E du tableau IV, ces indices deviennent, en francs français :

	Coût par journée	Coût par personne
Belgique.....	486	5.346
France.....	262	2.463
Grande-Bretagne...	302	2.200
RFA.....	214	2.422

Ainsi l'écart des prix de revient journaliers reste très considérable : de 1 à 2,27 entre la RFA et la Belgique. Par contre le coût par personne hospitalisée est tout-à-fait homogène en ce qui concerne la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ; en ce qui concerne la Belgique ce coût est beaucoup plus élevé en conséquence, à la fois, du prix de journée le plus fort (1) et de la durée moyenne la plus longue.

#### D) EFFECTIFS DE PERSONNEL SOIGNANT PAR LIT

<u>MEDECINE</u>	BELGIQUE	FRANCE	G <sup>de</sup> BRE.	PAYS-BAS	RFA
Infirmières.....	0,162	0,197	0,41	0,224	0,127
Aides soignantes..	0,320	0,229	0,09		0,07
Auxil. médicaux...	0,004	0,01	-		0,05 <sup>(2)</sup>
Encadrement.....	0,033	0,031	0,02		0,06
Etudiants.....	-	-	0,28		-
Médecine.....	0,192	0,083	0,06		0,12

(1) Le service retenu pour la Belgique fait partie d'un hôpital de stage ce qui peut expliquer, partiellement, le niveau atteint par le prix de journée.

(2) Moyenne pour l'hôpital entier.

Les indices relatifs aux infirmières sont voisins en Belgique, en France et en RFA. Il est beaucoup plus élevé en Grande-Bretagne. Toutefois si l'on additionne les infirmières et les aides-soignantes on obtient des indices très comparables en Belgique (0,482) - France (0,426) - Grande-Bretagne (0,50). Par contre la RFA présente ici un indice faible : 0,20.

On note également des écarts très importants à propos de la densité médicale. Mais ces différences tiennent sans doute au fait que, dans certains cas, les médecins sont, au moins partiellement, extérieurs à l'établissement hospitalier et, de ce fait, ne sont pas pris en compte dans les effectifs.

<u>CHIRURGIE</u>	BELGIQUE	FRANCE	G <sup>de</sup> BRE.	PAYS BAS	RFA
Infirmières.....	0,144	0,123	0,22	0,207	0,13
Aides-soignantes..	0,290	0,278	0,03		0,04
Auxil. médicaux...	0,004	0,010	-		0,07
Encadrement.....	0,031	0,020	0,02		0,06
Etudiants.....	-	-	0,23		-
Médecins.....	0,150	0,030	0,09		0,14

La densité en personnel soignant est en général inférieure à celle relevée dans les services de médecine.

Le total des infirmières et des aides-soignantes donne un indice lit très voisin pour la Belgique (0,434) et pour la France (0,401). L'établissement allemand présente, comme en médecine, un indice faible (0,170). L'hôpital britannique, contrairement à ce qui a été constaté pour le service de médecine, tient ici un rang plutôt bas (0,250).

<u>MATERNITE</u>	BELGIQUE	FRANCE	G <sup>de</sup> BRE.	PAYS-BAS	RFA
Infirmières.....	0,085 <sup>(1)</sup>	-	0,22	0,288	0,065
Aides-soignantes	0,89	0,20	0,25		0,06
Auxil. médicaux et sages-femmes	-	0,166	0,17		0,05
Encadrement.....	0,05	-	0,05		0,06
Etudiants.....	-	-	-		-
Médecins.....	-	0,033	0,03		0,14

(1) Infirmières et sages-femmes.

Le total des indices-lit de personnel soignant (infirmières, aides-soignantes, sages-femmes) est 5,5 fois plus élevé en Belgique qu'en RFA. Il est presque 3 fois égal à celui de l'hôpital français, mais seulement 1 fois 1/2 celui constaté en Grande-Bretagne.

On est surpris de trouver de tels écarts à propos de services de maternité dont l'homogénéité technique est certaine.

## E) MORBIDITE

	BELGIQUE			FRANCE			GRANDE-BRETAGNE			R F A		
	Total	‰	‰	Méd.	Chir.	Total	‰	‰	Méd.	Chir.	Total	‰
Maladies infectieuses.	36	3,61	0,98	9	-	9	0,98	17	3	20	6	2,51
Cancer.....	25	2,50	8,24	49	27	76	8,24	20	59	79	54	9,03
Endocrinologie métabolisme.....	33	3,31	7,48	69	-	69	7,48	28	2	30	9	4,91
Neuro-psychiatrie.....	61	6,11	8,79	81	-	81	8,79	16	-	16	20	4,11
Ophthalmologie.....	28	2,81	0,11	1	-	1	0,11	-	-	-	-	-
Otologie.....	5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cardiologie et vaisseaux.....	124	12,42	15,3	117	24	141	15,3	80	29	109	85	22,86
Voies respiratoires....	119	11,92	7,27	67	-	67	7,27	55	-	55	1	3,2
Stomatologie.....	22	2,20	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-
Abdomen.....	130	13,03	10,52	31	66	97	10,52	19	184	203	190	28,34
Pancréas.....	4	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Néphro-urologie- gynécologie.....	97	9,72	12,36	14	100	114	12,36	2	34	36	31	5,37
Traumatologie-accid....	145	14,53	21,7	-	200	200	21,7	57	3	60	63	10,86
Dermatologie.....	36	3,61	0,43	2	2	4	0,43	4	8	12	16	1,83
Os et tissus conjonctifs.....	50	5,01	2,28	21	-	21	2,28	7	1	8	10	2,17
Divers.....	83	8,32	4,56	-	42	42	4,56	47	59	106	21	4,8
	998	100 ‰	100 ‰	461	461	922	100 ‰	332	382	714	506	100 ‰
				95 lits	57 lits	193 lits		61 lits	84 lits	145 lits	110 lits	220 lits

L'examen de la statistique des cas pris en charge ne fait pas apparaître d'anomalie marquante et indique même une certaine homogénéité des activités des divers établissements.

Certaines différences importantes peuvent cependant être notées sur quelques rubriques :

- cancer : de 2,5 % du total des cas en Belgique à 11,06 % en Grande-Bretagne.
- voies respiratoires : de 3,2 % du total des cas en RFA à 11,92 % en Belgique.
- cardiologie - vaisseaux : taux élevé en RFA.
- maladies de l'abdomen : un taux élevé en Grande-Bretagne 28,43 % et en RFA : 28,34 %.
- traumatologie et accidents divers : de 8,40 % en Grande-Bretagne à 21,7 % en France.

Ces écarts ne sont certainement pas le reflet de différences existant dans la morbidité réelle des populations concernées. Ils peuvent résulter, soit de classifications opérées suivant des critères quelque peu divergents - par exemple, si les maladies de l'abdomen ont un pourcentage 3 fois plus faible dans l'hôpital français que dans l'hôpital britannique, la proportion est inversée en ce qui concerne la traumatologie et accidents divers ; or de nombreux cas peuvent sans doute être classés dans l'une ou l'autre rubrique-, soit de la place de chacun des établissements considérés dans l'ensemble hospitalier qui l'environne, soit encore des compétences particulières du personnel médical.

#### F) REMARQUES GENERALES

L'ensemble des données qui ont été recueillies fait apparaître des différences multiples et importantes entre les divers établissements pris en considération, mais aussi certaines convergences.

La dimension des hôpitaux, leur capacité technique et le niveau auquel ils se situent dans la structure hospitalière générale sont assez homogènes pour ne pas amener de distorsions systématiques et profondes dans les éléments de comparaison qui ont été retenus.

Or de l'examen détaillé des divers indices il ressort pourtant des écarts marqués (tableau V).

Au niveau des établissements on note, par exemple, que le rapport des dépenses annuelles au nombre de lits varie de 1 à 1,7. L'analyse des dépenses par rubrique montre que l'importance relative de chaque poste varie de façon très sensible, allant souvent de 1 à 2,5.

Il en va de même en matière d'effectifs.

Les comparaisons faites au niveau des trois services de maladie, de chirurgie et de maternité dont l'homogénéité est plus certaine que celle des établissements entiers aboutissent aux mêmes constatations. On ne peut qu'être frappé par le fait que, en médecine, si l'écart extrême des coûts par journée est seulement de 1,48, par contre le coût par malade est presque 2 fois 1/2 supérieur en Belgique à ce qu'il est en Grande-Bretagne. En chirurgie, le coût journalier ne varie que de 1 en France à 1,52 en Belgique et le coût par malade va de 1 en Grande-Bretagne à 1,48 en RFA. En maternité l'écart maximal du coût par journée est de 1,86 et celui du coût par personne est de 1 en Grande-Bretagne à 2,56 en Belgique.

Dans tous les cas l'hôpital britannique présente des durées de séjour très inférieures à ceux des autres hôpitaux ; il présente également des coûts par malade réduits ; par contre les coûts par journée se situent dans la moyenne. La Belgique a les



coûts unitaires les plus élevés et des durées de séjour plutôt faibles (sauf en maternité où elle est longue). Les coûts unitaires et les durées de séjour sont parmi les plus élevés en RFA. La France se situe dans la moyenne, sauf en ce qui concerne les coûts moyens par journée qui sont faibles. D'autre part, la comparaison des affections traitées confirme que l'activité technique des établissements belge, français, allemand et britannique est tout-à-fait analogue.

T A B L E A U V

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS BAS	REPA
<u>DUREE MOYENNE DE SEJOUR :</u> (en jours)					
. tous services.....	11,85	12,9	8,6	13,4	14,6
. médecine.....	15,95	16,72	8,5	14,8	19,71
. chirurgie.....	10,29	10,03	7,2	15,6	13,78
. maternité.....	11,--	9,39	6,6	7,4	11,28
<u>COUT MOYEN PAR LIT-ANNEE</u> (1) (en frs français suivant le taux de parité de pouvoir d'achat)					
. tous services.....	96.081	56.440	73.545	87.916	86.654
. médecine.....	115.244	71.874	68.480	-	81.927
. chirurgie.....	89.422	60.306	70.961	-	89.255
. maternité.....	110.124	55.800	68.755	-	83.188
<u>COUT MOYEN PAR JOURNEE</u> (2) id.					
. tous services.....	329	161	287	298	274
. médecine.....	301,96	222,24	211,16	-	223,62
. chirurgie.....	357	258	344	-	252
. maternité.....	486	262	302	-	214
<u>COUT MOYEN PAR MALADE</u> (2) id.					
. tous services.....	3.919	3.051	2.482	3.995	4.002
. médecine.....	4.819	3.715	2.096	-	4.407
. chirurgie.....	3.681	2.587	2.601	-	3.474
. maternité.....	5.346	2.463	2.200	-	2.420

(1) A partir des dépenses totales.

(2) A partir des dépenses de fonctionnement.

En fin de compte, on peut considérer que les différences de coûts qui semblent être tout à fait réelles sont dues, pour une part, au fonctionnement même des établissements, étant entendu que certains prix, échappent à la volonté des autorités gestionnaires (médicaments, matériel, traitements du personnel, nourriture...) peuvent entraîner des disparités sensibles d'un pays à l'autre.

Mais un autre facteur important intervient sans doute de façon très importante dans le montant de la charge hospitalière globale, c'est la façon dont on organise les soins hospitaliers. Ceci se traduit tant à propos des effectifs de personnel que de la durée moyenne de séjour ou de la nature des dépenses de soins proprement dites. La "doctrine" hospitalière propre à chaque pays, voire à chaque région, a certainement des conséquences économiques considérables.

II ème PARTIEHOPITAUX REGIONAUXI - DONNEES GENERALESA) STATUT JURIDIQUE

Les hôpitaux sont de caractère public dans les cinq pays.

B) INDICATIFS GENERAUX

Les données retenues sont relatives à 1975.

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS	RFA
Nombre de lits...	1.375	1.320 (1)	692	574	1.976
Nombre d'admissions.	22.252	37.306	16.951	9.507	35.106
Nombre de journées.....	362.016	391.722	198.326	170.862	568.725
Durée moyenne de séjour....	16,26 (3)	12,50 (2)	11,7	18,--	16,8
Taux d'occupation....	72,1	83,13	78,52	81,6	78,9

La capacité des établissements varie de 1 à 4, ce qui est important et peut entraîner des effets de dimension sensibles.

Les indices de taux d'occupation sont très proches les uns des autres.

- (1) L'hôpital dans sa totalité comprend 3.492 lits. Le rapport national n'a retenu que 1.320 lits pour procéder aux différentes analyses de coûts rapportées ci-dessous.
- (2) ou 10,5 jours si l'on tient compte du service de dialyse rénale.
- (3) ou 13,3 jours si l'on excepte la neurologie-psychiatrie.

Les durées moyennes de séjour varient de 1 en Grande-Bretagne à 1,54 aux Pays-Bas.

c) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS (1)	RFA
Médecine.....	322	313	113	143	436
Chirurgie.....	495	247	194	100	384
Maternité.....	43	104	34	-	-
Pédiatrie.....	208	{ 300	15	22	312
Prématurés.....	24		-	-	-
Neuropsychiatrie....	112	-	43	51	-
Soins intensifs.....	36	-	-	-	82
Rééduc.-orthopédie..	135	-	44	25	-
Cardiologie.....	-	175	25	18	-
Urologie.....	-	72	-	13	110
Dialyse.....	-	12	-	-	-
ORL.....	-	97	41	7	94
Rhumatologie.....	-	-	7	2	-
Stomatologie.....	-	-	10	3	69
Gynécologie.....	-	-	21	61	202
Dermatologie.....	-	-	10	13	120
Ophtalmologie.....	-	-	13	4	106
Radio et physioth...	-	-	70	-	52
Gériatrie.....	-	-	38	-	-
Divers.....	-	-	14	4	-

(1) Nombre moyen de lits occupés.

L'éventail des activités techniques est fort étendu, mais n'est pas identique d'un hôpital à l'autre. Il peut en résulter des biais notables dans la comparabilité des données.

**D) CONSULTATIONS EXTERNES**

L'établissement hollandais a donné 82.329 consultations. Ce nombre a été de 48.567 en France, de 198.000 en Grande-Bretagne et de 138.336 en Belgique.

**E) MONTANT GLOBAL DES DEPENSES**

Les dépenses totales, exploitation et investissements confondus, se sont élevées à :

Belgique.....	1.702.300.000	frs belges
France (1) .....	225.621.000	frs français
Grande-Bretagne...	8.461.788	livres
Pays-Bas.....	34.983.463	florins
RFA.....	123.931.357	marks

Au taux de change officiel, on obtient en francs français :

Belgique;;.....	192.764.000	frs
France.....	225.621.000	frs
Grande-Bretagne...	78.348.000	frs
Pays-Bas.....	58.063.839	frs
RFA.....	211.848.000	frs

En utilisant le taux de parité du pouvoir d'achat, on obtient :

Belgique.....	206.765.000	frs
France.....	225.621.000	frs
Grande-Bretagne...	100.498.000	frs
Pays-Bas.....	63.838.000	frs
RFA.....	214.785.000	frs

d'où un coût annuel par lit de :

Belgique .....	150.375	F.F.
France .....	170.925	"
Royaume-Uni .....	113.219	"
Pays-Bas .....	101.156	"
R.F.d'Allemagne	107.210	"

L'écart entre les deux extrêmes, Pays-Bas et France, est de 1 à 2,03.

(1) Ces dépenses correspondent aux 1.320 lits pris en compte. Les dépenses pour la totalité des lits se sont élevées à 677.891.000 F.F.

F) DEPENSES D'EXPLOITATION

Pour éliminer une cause de distorsion éventuelle, il convient de procéder à la même comparaison en ne retenant que les dépenses d'exploitation, (1) soit :

Belgique.....	1.637.570.000 frs belges
France (2) .....	165.079.665 frs français
Grande-Bretagne.....	8.461.786 livres
Pays-Bas.....	28.150.871 florins
RFA.....	119.990.000 marks

Soit, en francs français (taux de parité de pouvoir d'achat) :

Belgique.....	198.900.000 frs
France.....	165.079.665 frs
Grande-Bretagne.....	100.498.000 frs
Pays-Bas.....	51.368.000 frs
RFA.....	207.955.000 frs

Ce qui donne un coût annuel par lit de :

Belgique.....	144.654 frs français
France.....	125.059 frs français
Grande-Bretagne.....	145.228 frs français
Pays-Bas.....	89.491 frs français
RFA.....	105.240 frs français

A partir des mêmes bases, on obtient :

	Coût par journée	Coût par malade
Belgique.....	549 frs français	8.938
France.....	421	4.425
Grande-Bretagne.....	506	5.928
Pays-Bas.....	301	5.403
RFA.....	366	5.923

- (1) Ces chiffres comprennent les dépenses de consultations externes pour les hôpitaux français, hollandais et allemand.
- (2) Dépenses d'exploitation pour les 1.320 lits. Les dépenses pour l'ensemble de l'hôpital se sont élevées à 95.989.000 frs français.

Le rapprochement des deux tableaux ci-dessus suffit à montrer l'importance de la durée de séjour dans la détermination de la charge hospitalière finale.

Les extrêmes sont dans la proportion de 1 à 1,6. On doit ici souligner que l'existence ou l'absence de certains services (1) peut entraîner des disparités de coût suivant la technicité et l'intensité des soins qui y sont normalement dispensés.

Quant à l'équilibre des recettes et des dépenses d'exploitation, il apparaît comme suit :

- pour l'établissement français, les recettes sont égales à 457 millions de francs, soit 92 % des dépenses.
- aux Pays-Bas, les recettes et les dépenses s'équilibrent.
- l'hôpital allemand a réalisé 98.091.000 marks de recettes, soit 81 % des dépenses.

---

(1) On notera à ce propos que l'hôpital néerlandais et l'hôpital allemand ne sont pas des hôpitaux universitaires, contrairement aux autres établissements.



T A B L E A U V I

(en milliers d'unités budgétaires nationales)

	BELGIQUE		FRANCE (1)		GRANDE-BRETAGNE		PAYO-BAS		RFA	
	1961	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
<b>A - FRAIS D'ENTRETIEN :</b>										
• nourriture.....	53.877	3,29	5.699	4,04	155	1,81	679	3,01	3.559	2,97
• autres dépenses.....	173.601	10,82	5.756	3,91	787	9,20	932	3,20	14.222	12,11
	227.677	13,91	11.655	7,98	942	11,01	1.612	6,21	15.074	15,08
<b>B - SOINS :</b>										
• pharmacie.....	53.806	3,29	8.315	5,83	218	2,55	-	-	9.444	7,87
• médicaments et divers.....	-	-	1.123	0,77	475	5,55	-	-	4.887	4,07
• analyses.....	-	-	3.917	2,70	235	2,83	-	-	4.063	3,35
• radiologie.....	-	-	1.872	1,28	127	1,48	-	-	579	0,49
• traitements particuliers.....	-	-	3.228	2,21	-	-	-	-	-	-
• autres.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	53.806	3,29	18.653	12,79	1.046	12,28	2.259	7,74	18.933	15,78
<b>C - REMUNERATION DES MEDICINS.....</b>	423.060	25,81	14.824	10,15	816	9,54	1.517	5,19	30.056	25,05
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>										
• auxiliaires médicaux (sauf infirmières).....	-	-	7.101	4,86	47	0,55	3.202	10,96	-	-
• enseignants.....	473.272	28,90	35.633	24,40	2.450	28,63	11.735	40,19	24.223	20,19
• personnel de service.....	-	-	10.999	7,52	1.556	18,19	4.563	15,63	15.112	13,13
• personnel administratif.....	116.536	7,12	3.651	5,90	725	8,47	2.541	8,70	3.961	3,30
• entretien et cadres techniques.....	342.938	20,94	14.005	9,59	399	4,66	549	1,88	1.401	1,16
• personnel social.....	-	-	350	0,24	-	-	-	-	-	-
	932.846	56,98	76.774	52,55	5.177	60,50	22.590	77,37	45.357	37,83
<b>E - DIVERS.....</b>	-	-	24.151	15,51	575	6,72	1.019	3,49	7.452	6,25
	1.637.570	100 %	146.042	100 %	8.556	100 %	29.197	100 %	119.275	100 %
<b>SOUS-TOTAL.....</b>	12.792	0,75	5.591	3,76	-	-	3.410	9,47	3.841	3,18
<b>FRAIS FINANCIERS :</b>	51.223	3,01	1.692	1,02	-	-	1.552	4,36	-	-
• amortissements.....	64.730	3,80	7.286	4,40	-	-	4.979	13,83	3.941	3,18
• intérêts et remboursement des emprunts.....	-	-	3.068	1,82	-	-	-	-	15	0,01
<b>IMOTS ET TAXES.....</b>	-	-	8.743	5,29	-	-	1.823	5,09	-	-
<b>DEPENSES INVEST. SUPPORTEES PAR L'HOSPITAL.....</b>	64.730	3,80	19.037	11,51	-	-	6.814	18,92	3.956	3,19
<b>SOUS-TOTAL.....</b>	11.702.300	100 %	165.079	100 %	8.556	100 %	36.011	100 %	123.931	100 %

(1) Dépenses correspondant à 1.320 lits.

Le poste de dépenses le plus important est celui du personnel qui représente entre 37,83 % et 77,37 % des dépenses d'exploitation. La rémunération des médecins peut atteindre 25 % de ces dépenses.

Quant aux frais de soins, il est étonnant de constater qu'ils se situent à 3,28 % en Belgique et 7,74 % aux Pays-Bas, pour atteindre 15,78 en R.F. d'Allemagne et 12,79 % en France.

Pour éviter les distorsions dues à une comparaison en pourcentage, on comparera les dépenses relevant de chacune des 4 rubriques A, B, C et D en les évaluant en francs français à partir du taux de parité de pouvoir d'achat, soit, en milliers de francs :

	Hébergement	Soins	Rémunération des médecins	Personnel
Belgique ....	27.673	6.535	47.950	113.305
France (1)...	11.665	18.665	14.824	76.724
Royaume-Uni..	11.187	12.422	9.691	61.484
Pays-Bas ....	3.307	4.122	2.768	41.222
R.F.d'Allemagne	31.358	32.812	52.090	78.677

En rapportant ces sommes au lit-année, on obtient en francs :

Belgique ....	20.125	4.752	34.872	82.403
France .....	8.837	14.140	11.230	58.124
Royaume-Uni..	16.166	17.951	14.004	88.850
Pays-Bas ....	5.761	7.181	4.822	71.815
R.F.d'Allemagne	15.869	16.605	26.361	39.816

On relève une nouvelle fois des différences considérables dans toutes les rubriques. On note en particulier le coût très bas de l'hébergement dans l'hôpital néerlandais, celui très

(1) 1.320 lits.

élevé de la R.F. d'Allemagne et du Royaume-Uni en matière de soins et de la Belgique pour la rémunération des médecins, ainsi que la charge relativement peu importante des dépenses de personnel en R.F. d'Allemagne.

g) EFFECTIFS DE PERSONNEL

Le tableau VII fait ressortir des indices de personnel soignant assez voisins pour la Belgique, la France et le Royaume-Uni et des indices plus faibles pour les Pays-Bas et la R.F. d'Allemagne. Les écarts sont considérables quand on prend en considération la totalité du personnel employé.

TABLEAU VII

	TOUTES CATEGORIES		INFIRMIERES		AIDES-SOIGNANTS		AUXILIAIRES MEDICAUX		PERSONNEL SOIGNANT ENCADREMENT		MEDECINS (1)	
	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit	T	par lit
Belgique (6) ..	2095	1,52	789	0,57	128	0,093	-		-		368	0,27
France (7) ..			415	0,31	456	0,35	58	0,04	51	0,04	107	0,081
Royaume-Uni ..	2216	3,20	418	0,61	7	0,01			21	0,03	(2)	
Pays-Bas .....	557	0,97	166	0,29	33	0,06	90	0,16	-		37,5	0,06
	(3)		(5)								(4)	
R.F.d'Allemagne	2476	1,25	628	0,32	209	0,11	40	0,02	91	0,05	233	0,117
	(8)											

**Durée hebdomadaire du travail du personnel soignant :**

Belgique .....	40 heures
France .....	40 heures
Royaume-Uni .....	40 heures
Pays-Bas .....	40 heures
R.F.d'Allemagne ..	40 heures

(1) Etudiants exclus.

(2) Calculé en équivalent plein-temps

(3) Sauf étudiants.

(4) Y compris le nombre moyen de spécialistes non salariés.

(5) Il y a par ailleurs 530 élèves infirmières, soit 0,77 par lit.

(6) Personnel de la polyclinique exclus.

(7) Ces chiffres s'appliquent à 1.320 lits. L'effectif total du personnel pour l'ensemble de l'établissement s'élève à 5.845 agents pour 3.492 lits, soit 1,67 agent par lit.

(8) Y compris les élèves-infirmières comptées en unités plein-temps.

En comptant ensemble les infirmières et les aides-soignants, on obtient les coefficients par lit suivants :

Belgique.....	0,663
France.....	0,66
Grande-Bretagne.....	0,64
Pays-Bas.....	0,35
R.F.A. ....	0,43

L'éventail des indices est plus resserré que dans les hôpitaux moyens (voir page 16) bien qu'encore très ouvert.

La densité du personnel soignant étant un élément important non seulement des coûts hospitaliers mais aussi de la conception même des soins à l'hôpital, on a recherché si les différences relevées au niveau des hôpitaux examinés se retrouvaient, au plan national, tous hôpitaux généraux confondus ; les indices sont les suivants (élèves exclus) :

Belgique.....	0,475
France.....	0,534
Grande-Bretagne.....	0,66
Pays-Bas.....	0,476
R.F.A. ....	0,42

H) REMUNERATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Pour la Belgique, le coût individuel mensuel moyen des infirmières et aides-soignants s'élève à 43.000 F.B. (1).

En France, la rémunération mensuelle moyenne (y compris les charges sociales) s'établit à 3.562 F.F. pour les infirmières et 3.112 F.F. pour les aides-soignants.

Aux Pays-Bas, cette rémunération est de 3.410 florins pour les diplômés et de 2.060 florins pour les aides-soignants.

En République fédérale d'Allemagne, le traitement moyen mensuel des infirmières et aides-infirmières est de 2.412 marks.

Au Royaume-Uni, l'infirmière diplômée reçoit 273 £ par mois et l'aide-soignante 209 £ (Londres).

Soit, en francs français, suivant le taux de parité du pouvoir d'achat :

Belgique .....	5.223
France ( .....	3.562
( .....	3.112
Pays-Bas (.....	6.222
(.....	3.759
R.F.d'Allemagne	4.176
Royaume-Uni (...	3.242
(... ..	2.482

On retrouve donc ici à peu près les mêmes écarts que ceux relevés à propos des établissements moyens.

(1) Ce chiffre est inférieur à celui donné par l'hôpital belge moyen.

## II - ANALYSE PAR SERVICE

A) SERVICE DE MEDECINE

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS	RFA
Nombre de lits.....	322	313	113	-	400 <sup>(1)</sup>
Nombre de journées.....	101.125	102.101	31372	52.179	118.661
Durée moyenne de séjour	17	17,85	12,4	28,9	22
Taux d'occupation.....	86 %	90,22 %	76,1	-	81,3 %
Entrants.....	5.949	5.720	2.530	1.804	5.393

On relève un écart très large entre les durées moyennes de séjour en Belgique et en France d'une part, aux Pays-Bas et en RFA d'autre part. La durée moyenne au Royaume-Uni est nettement moins longue que dans les autres établissements.

Si l'on se réfère au tableau suivant relatif aux coûts on trouve les chiffres suivants en francs français (au taux de parité de pouvoir d'achat) :

	Belgique	Pays-Bas	RFA
. par journée.....	606,46	303,8	370,6
. par malade.....	10.310,7	8.795	8.154

L'écart entre les extrêmes est de 1 à 2 pour les coûts par journée et de 1 à 1,26 pour les coûts par malade.

(1) Y compris cardiologie, dialyse rénale, maladies infectieuses.

**T A B L E A U V I I I**  
(en monnaies nationales)

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS BAS	R.F.A.	
					Total	%
<b>D E P E N S E S</b>						
<b>A - ALIMENTATION :</b>						
. fournitures.....					791.975	3,12
. autres dépenses.....					2.067.352	8,15
					<b>2.859.000</b>	<b>11,27</b>
<b>B - SOINS :</b>						
. pharmacie.....					2.105.000	8,30
. placements et divers..					976.000	3,85
. analyses.....					1.515.000	5,97
. traitements partic....					-	-
. radiologie.....					18.295	0,07
					<b>4.614.300</b>	<b>18,19</b>
<b>C - REMUNERATION DES   MEDECINS :</b>					<b>2.616.000</b>	<b>10,31</b>
<b>D - FRAIS DE PERSONNEL :</b>						
. auxiliaires médicaux..					1.205.000	4,75
. soignants.....					4.341.000	17,10
. service.....					1.733.000	6,83
. administratif.....					214.000	0,84
. entretien et techn....					-	-
. social.....					-	-
					<b>7.493.000</b>	<b>29,52</b>
<b>FRAIS FINANCIERS :</b>						
. amortissements.....						
. emprunts.....					332.000	1,30
<b>IMPOTS ET TAXES :</b>						
<b>INVESTISSEMENTS &amp; LA   CHARGE DE L'HOPITAL :</b>						
<b>DIVERS :</b>					<b>7.468.000</b>	<b>29,43</b>
<b>T O T A L .....</b>					<b>25.373.300</b>	<b>100 %</b>
. coût par jour.....	4.993,45			166,67	213,83	
. coût par malade.....	84.888,--			4.820,69	4.704,86	

B) SERVICE DE CHIRURGIE GENERALE

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS	RFA
Nombre de lits.....	495		157		203
Nombre de journées..	133.017		45.619	36.631	56.417
Durée moyenne séjour	20		10,8	17,7	16
Taux d'occupation...	73,6 %		80,1 %		76,20 %
Entrants.....	6.651		4.224	2.071	3.220

On note l'homogénéité des durées de séjour, sauf pour l'hôpital britannique où la durée est nettement inférieure.

Des renseignements obtenus on peut comparer les coûts par journées et par malade, calculés en francs français, dans trois pays :

	Par journées	Par malade
Belgique.....	574,2	11.484,3
Pays-Bas.....	326	5.767,4
RFA.....	433	7.587,1

L'écart entre les extrêmes est de 1 à 1,76 pour les prix par jour et de 1 à 1,99 pour les coûts par malade.



**TABLEAU IX**  
(en monnaies nationales)

**DEPENSES**

**A - HEBERGEMENT :**  
 . nourritures.....  
 . autres dépenses.....

**B - SOINS :**  
 . pharmacie.....  
 . pansements et divers..  
 . analyses.....  
 . radiologie.....  
 . traitements partic....

**C - REMUNERATION DES  
MEDECINS :**

**D - FRAIS DE PERSONNEL :**  
 . auxiliaires médicaux..  
 . soignants.....  
 . service.....  
 . administratifs.....  
 . entretien et techn....  
 . social.....

**FRAIS FINANCIERS :**  
 . amortissements.....  
 . emprunts.....

**IMPOTS ET TAXES :**

**INVESTISSEMENTS A LA  
 CHARGE DE L'HOPITAL :**

**DIVERS :**

**TOTAL**

. coût par jour.....  
 . coût par malade.....

	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS	R.F.A.	
					Total	%
A - <u>HEBERGEMENT</u> :						
. nourritures.....					341.112	2,42
. autres dépenses.....					981.146	6,96
					<b>1.322.248</b>	<b>9,38</b>
B - <u>SOINS</u> :						
. pharmacie.....					1.526.076	10,83
. pansements et divers..					1.546.462	10,97
. analyses.....					288.037	2,04
. radiologie.....					232	0,02
. traitements partic....					-	-
					<b>3.360.800</b>	<b>23,86</b>
C - <u>REMUNERATION DES</u> <u>MEDECINS</u> :					<b>1.237.012</b>	<b>8,77</b>
D - <u>FRAIS DE PERSONNEL</u> :						
. auxiliaires médicaux..					912.480	6,47
. soignants.....					2.261.496	16,04
. service.....					785.683	5,57
. administratifs.....					95.596	0,68
. entretien et techn....					-	-
. social.....					-	-
					<b>4.055.255</b>	<b>28,73</b>
FRAIS FINANCIERS :						
. amortissements.....						
. emprunts.....						
					<b>143.475</b>	<b>1,02</b>
IMPOTS ET TAXES :						
INVESTISSEMENTS A LA CHARGE DE L'HOPITAL :						
DIVERS :					<b>3.977.665</b>	<b>28,22</b>
<b>TOTAL</b>					<b>14.096.455</b>	<b>100 %</b>
. coût par jour.....	4.727,49			178,87	249,86	
. coût par malade.....	194.549,8			13.163,82	4.377,78	

**C) SERVICES DE SPECIALISTES**

Compte-tenu des éléments disponibles on peut comparer, dans quelques cas, les coûts par jour et par malade (1) :

	BELGIQUE	FRANCE (2)	GRANDE BRETAGNE	PAYS-BAS	RFA
<b>PEDIATRIE :</b>					
• par jour.....	4.366 ( 530 )	439,97		150,38 (274,11)	224,80 (389,2)
• par malade.....	56.758 (6.894)	7.662,09		4.250,16 (7.747)	3.633,76 (6.291,13)
<b>MATERNITE-GYNECOL.</b>					
• par jour.....	4.309 (523)			176,85 (322,7)	192,19 (332,74)
• par malade.....	30.163 (3.663)			1.840,34 (3.358)	2.277,86 (3.944)
<b>OTO-RHINO-LARYNG..</b>					
• par jour.....		353,08		277,05 (505)	214,14 (370,74)
• par malade.....		2.514,74		962,8 (1.757)	2.861,66 (4.955)

Les écarts relatifs aux coûts par journée sont ici encore de l'ordre de 1 à 2 pour les extrêmes. Par contre les écarts concernant le coût par malade sont beaucoup plus réduits, tout se passant comme si la durée de séjour était inversement proportionnelle au coût journalier.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les coûts en francs français au taux de parité du pouvoir d'achat.

(2) Pédiatrie et prématurés. Chiffres applicables à la période du 1.4 au 31.5.1976.

D) EFFECTIFS DU PERSONNEL

Quelques comparaisons peuvent être faites en ce qui concerne le personnel dans divers services.

NOMBRE PAR LIT :	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS BAS	RFA
Médecine :					
. infirmières.....	0,6	0,46		0,266	0,28
. aides-soignants...	0,08	0,51		-	0,08
Chirurgie :					
. infirmières.....	0,6	0,47		0,257	0,26
. aides-soignants...	0,08	0,61			0,13
Maternité :					
. infirmières.....	0,46	0,36		0,304	0,33
. aides-soignants...	0,13	0,67			0,03
Pédiatrie :	(	(			
. infirmières.....	(0,54	(0,51			0,52
. aides-soignants...	(0,017	(0,49			0,03
Prématurés :	(	(			
. infirmières.....	(	(			-
. aides-soignants...	(	(			-
O.R.L. :					
. infirmières.....		0,32			0,37
. aides-soignants...		0,41			0,05

Dans certains cas la spécialisation du service entraîne une nette différence de densité en personnel soignant, dans d'autres, au contraire, elle ne paraît pas avoir d'effet sensible.

On retrouve, en tout cas, au niveau de ces services spécialisés, d'un pays à l'autre, des écarts très comparables à ceux qui ont été relevés au niveau des hôpitaux eux-mêmes. Donc au-delà des spécialités propres aux divers services, les normes habituelles d'effectifs continuent de se traduire dans chaque service.

<u>T A B L E A U X</u> (en francs français)	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE BRETAGNE	PAYS- BAS	RFA
<u>DUREE MOYENNE DE SEJOUR</u> (en jours)					
. tous services.....	16,26	12,50	11,7	18,--	16,8
. médecine.....	17,--	17,85	12,4	28,9	22,--
. chirurgie.....	20,--	15,57	10,8	17,7	16,--
<u>COUT MOYEN LIT-ANNEE</u> (1) (en francs français suivant le taux de pa- rité de pouvoir d'achat)					
. tous services.....	144.654	125.059	145.228	89.491	105.240
<u>COUT MOYEN PAR JOURNEE</u> (1) id.					
. tous services.....	549,--	421,--	506,--	301,--	366,--
. médecine.....	606,46			303,8	370,6
. chirurgie.....	574,2			326,--	433
. pédiatrie.....	530,--	439,97		274,11	389,2
. maternité.....	523,--			322,7	332,74
<u>COUT MOYEN PAR MALADE</u> (1) id.					
. tous services.....	8.938	4.425,--	5.928,--	5.403,--	5.923,--
. médecine.....	10.310,7			7.803,5	8.154
. chirurgie.....	11.484,3			5.767,4	7.587,1
. pédiatrie.....	6.894,--	7.662,09		7.747,--	6.291,13
. maternité .....	3.663			3.358	3.944

(1) A partir des dépenses d'exploitation.

### E) REMARQUES GENERALES

Il est regrettable que les particularités des comptabilités hospitalières n'aient pas permis d'obtenir davantage de détails sur le fonctionnement des hôpitaux régionaux.

Cependant, des chiffres connus, ressort la permanence d'écarts considérables pour tous les indices de comparaison.

Les écarts extrêmes sont de 1,54 pour les moyennes de séjour, de 1,52 pour le coût lit-année, de 1,87 pour le coût par journée et de 2,02 pour le coût par malade.

D'une façon générale les coûts unitaires sont faibles aux Pays-Bas, bien qu'une longue durée du séjour moyen relève quelque peu le coût par malade.

C'est également la situation en RFA, les coûts y étant toutefois un peu plus élevés.

En Grande-Bretagne, on relève le coût par lit-année le plus cher. Le coût par malade se situe pourtant dans la moyenne étant donné la courte durée du séjour moyen.

L'établissement français se situe dans la moyenne.

Par contre la Belgique présente à peu près partout les indices les plus élevés.

OBSERVATIONS FINALES

L'analyse comparée des dépenses hospitalières à laquelle le groupe d'experts a procédé ne doit pas être considérée comme présentant, sur tous les points, une précision mathématique achevée. Les particularités nationales n'ont pu être toutes ramenées à un dénominateur commun et une anomalie relevée ici ou là peut être plus apparente que réelle.

Il n'en reste pas moins que les comparaisons faites apportent des enseignements valables au niveau des ordres de grandeur et des tendances générales.

Il est ainsi évident que les coûts hospitaliers varient dans des proportions considérables d'un pays à l'autre, même lorsqu'on se réfère à des établissements ayant sensiblement les mêmes caractéristiques et répondant à des besoins sanitaires de même nature.

Le rapprochement des données propres à chacun des deux hôpitaux d'un même pays permet de rechercher s'il existe des caractères nationaux constants.

Pour la Belgique, on constate dans les deux cas une durée de séjour qui se situe dans la moyenne et des coûts qui sont souvent les plus élevés.

Les établissements français présentent dans de nombreux cas les indices de coût les plus faibles et, pour le reste, des indices moyens.

Les hôpitaux britanniques ont l'un et l'autre l'indice de durée de séjour le plus bas. Par contre les coûts sont, relativement, très différents d'un hôpital à l'autre : l'hôpital moyen a des coûts parmi les plus bas alors que l'hôpital régional présente des coûts élevés. (voir page 3).

Pour les Pays-Bas la durée moyenne de séjour est dans les deux établissements parmi les plus élevées et les indices de coût sont les plus bas pour l'hôpital régional et parmi les plus hauts pour l'hôpital moyen.

En RFA la physionomie est moins nette. Les durées de séjour sont parmi les plus longues, par contre les coûts sont moyens, sauf en ce qui concerne le coût par malade dans l'hôpital moyen qui est le plus élevé.

Il aurait pu être intéressant de rapprocher ces données obtenues à partir d'un nombre limité d'établissements aux indications d'ordre global, portant sur l'ensemble des hôpitaux, qui avaient été recueillies lors de l'enquête de 1972.

Pour les durées de séjour il y a concordance totale entre les deux séries d'indices : les Pays-Bas et la RFA ont les durées de séjour les plus longues, la France se place à la moyenne, la Belgique et la Grande-Bretagne ont les durées les plus courtes.

Malheureusement, s'agissant des coûts, on ne dispose pas d'indices nationaux qui pourraient être rapprochés de ceux qui ont été dégagés dans la présente étude.

En ce qui concerne les coûts afférents aux principaux postes des dépenses d'exploitation (hébergement - soins - médecins - personnel) la situation peut varier très nettement, pour un même pays, d'un hôpital à l'autre.

En matière de frais d'hébergement, on trouve des indices élevés, dans les deux cas, en Belgique, très bas aux Pays-Bas et moyens en France. Au contraire, en RFA, le coût de l'hébergement est le plus élevé quand il s'agit de l'hôpital moyen et l'un des plus bas pour l'hôpital régional. C'est l'inverse en Grande-Bretagne, mais on a vu que l'hôpital régional pris en considération était parmi les plus coûteux dans ce pays. Pour les soins, les coûts sont moyens dans les deux types d'hôpitaux, en Hollande et en Allemagne. Par contre leur importance varie considérablement d'un hôpital à l'autre dans les trois autres pays.

La rémunération des médecins se situe à un niveau toujours élevé en RFA et en Belgique et moyen en France. En Grande-Bretagne elle est relativement forte dans l'établissement moyen et faible dans l'hôpital régional.

Quant aux dépenses de personnel, elles se présentent de façon plus homogène dans les deux catégories d'établissements : fortes en Belgique, faibles en France et en RFA, fortes ou moyennes en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. En rapprochant les indices de coût du personnel par lit de ceux relatifs à la densité du personnel par lit on constate qu'il n'y a pas de corrélation systématique entre les deux séries d'indices sauf dans le cas de la Belgique et, moins nettement, dans celui de la RFA. On trouve là l'incidence du niveau des traitements accordés au personnel soignant dont on a vu qu'il était très différencié.

En fin de compte on est amené à conclure que l'analyse des coûts hospitaliers, au plan micro-économique, ne dégage aucun "modèle" hospitalier. La diversité des résultats, tant en ce qui concerne les coûts globaux que les coûts intermédiaires, est telle qu'il est impossible d'en déduire logiquement une signification économique.





## ANNEXE

## ROYAUME - UNI

TABLEAU I (1975-1976)

	Nombre hôpitaux	Nombre moyen de lits par hôpital	Coût par malade (livres)	Coût par lit (livres)	Coût par lit occupé (livres)	Durée de séjour en jours
Hôpital général (Pays de Galles)	1	402	220	6.669	8.995	8,16
Hôpitaux généraux ana- logues de + 100 lits (Pays de Galles)	18	246	251	7.422	10.135	9,06
Hôpitaux généraux ana- logues de + 100 lits (Angleterre)	224	308	274	7.959	10.822	9,2

Note - Tous les hôpitaux généraux figurant dans ce tableau sont définis comme hôpitaux de malades aigus type 1 dans le plan de classement des hôpitaux britanniques.

TABLEAU II (1975-1976)

Hôpital régional universitaire (Londres)	1	690	495	12.341	15.455	11,7
Autres hôpitaux régionaux universitaires (Londres)	5	636	490	12.460	15.106	11,8
Autres hôpitaux régionaux universitaires (province)	4	537	341	10.648	12.865	9,7
Autres hôpitaux régionaux non universitaires (Angleterre)	22	503	320	8.278	11.017	10,6

Note - Tous les hôpitaux figurant dans ce tableau sont définis comme hôpitaux pour malades aigus, type 1, dans le plan de classement des hôpitaux britanniques. De plus ils ont tous plus de 15 % des lits affectés à deux ou plus des spécialités "régionales" suivantes : dermatologie, neurologie, cardiologie, radiothérapie, urologie, chirurgie plastique et neuro-chirurgie.

## PAYS-BAS

par journée de hospitalisation (incl. policlinique) en florins.

	Hôpital de référence (269 lits)		La moyenne (249 lits)	
	total	%	total	%
<u>A. Hébergement</u>				
- nourriture	7,26	4,44	6,25	3,63
- autres dépenses	5,96	3,65	10,47	6,08
	13,22	8,09	16,71	9,72
<u>B. Frais de soins</u>				
Total	16,84	10,30	13,60	7,91
<u>C. Remunération des médecins</u>	-	"		
<u>D. Frais de personnel</u>				
total	127,43	77,95	134,68	78,30
<u>E. Divers</u>	5,97	3,65	7,02	4,08
<b>SOUS-TOTAL</b>	163,46	100%	172,02	100%
amortissements	16,78		15,49	
emprunts	31,26		19,59	
	48,04		35,09	
impôts et taxes	-		-	
Investissements	6,41		7,48	
<b>SOUS-TOTAL</b>	54,45	25,00%	42,58	19,84%
<b>TOTAL</b>	217,91	100%	214,60	100%
	(-/-11,57)		(-/-4,09)	

COMPARAISON DES CHIFFRES RELATIFS A L'HOPITAL DE REFERENCE  
AVEC LA MOYENNE DE 27 HOPITAUX GENERAUX (200 à 300 lits)

	HOPITAL de référence	MOYENNE 200/300 lits
Nombre de lits.....	263	249
Nombre d'admissions par lit.....	22.	21,6
Durée moyenne de séjour.....	13,4	13,6
Taux d'occupation.....	80,8	80,2

POUR 100 ADMISSIONS :

Nombre de consultations externes..	1.116,6	1.025,3
Nombre d'opérations chirurgicales :		
. hospitalisés.....	58	60
. ambulatoires.....	40	33
Nombre de rayons X.:		
. hospitalisés.....	52	95
. ambulatoires.....	215	319
Nombre d'analyses de laboratoire (en unités)		
. hospitalisés.....	5.632	7.804
. ambulatoires.....	4.324	6.336

Coûts par journée de hospitalisation (incl. policlinique) en florins.

	Hôpital régional de référence (574 lits)		La moyenne I (487 lits)		La moyenne II (709 lits)	
	total	%	total	%	total	%
<u>A. Hébergement</u>						
- nourriture	5,15	3,01	6,37	3,12	7,18	3,23
- autres dépenses	5,46	3,20	9,70	4,75	10,01	4,50
	10,61	6,21	16,07	7,87	17,18	7,73
<u>B. Frais de soins</u>						
Total	13,22	7,74	17,70	8,66	22,68	10,21
<u>C. Remunération des médecins</u>	8,88	5,20				
<u>D. Frais de personnel</u>						
Total	132,21	77,37	163,05	79,78	172,68	77,71
<u>E. Divers</u>	5,97	3,49	7,54	3,69	9,65	4,35
<b>SOUS-TOTAL</b>	170,89	100%	204,36	100%	222,20	100%
amortissements	19,96		17,55		19,04	
emprunts	9,18		19,63		22,88	
	29,14		37,18		41,92	
Impôts et taxes	-		-		-	
Investissements	10,74		9,23		10,90	
<b>SOUS-TOTAL</b>	39,88	18,92	46,41	18,51	52,82	19,21
<b>TOTAL</b>	210,77	100%	250,76	100%	275,03	100%
	(-/-6,03)		(-/-4,16)		(-/-4,97)	

COMPARAISON DES CHIFFRES DE L'HOPITAL DE REFERENCE AVEC  
LES MOYENNES RELATIVES A 27 HOPITAUX GENERAUX (400-600 lits)  
ET A 13 HOPITAUX (PLUS DE 600 lits)

	HOPITAL DE REFERENCE	MOYENNE I 400-600 LITS	MOYENNE II PLUS DE 600 LITS
Nombre de lits.....	574	487	709
Nombre d'admissions par lit	16,6	20,4	20,4
7 Durée moyenne de séjour.....	18	14,4	14,7
Taux d'occupation.....	81,6	80,5	80,5
<u>POUR 100 ADMISSIONS :</u>			
Nombre de consultations externes.....	866	930,3	1.081,6
Nombre d'opérations chirurgicales :			
. hospitalisés.....	64	64	63
. ambulatoires.....	50	56	51
Nombre de rayons X :			
. hospitalisés.....	114	119	137
. ambulatoires.....	275	311	349
Nombre d'analyses de laboratoires (en unités) :			
. hospitalisés.....	11.086	12.087	11.900
. ambulatoires.....	8.607	7.751	8.539